

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29
Votants : 28
Absent : 1

L'an deux mille neuf
Le 28 septembre
18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mmes Germaine HACALA, Agnès GIACOMETTI, Claire d'ELBEE, Mrs Francis GAVILAN, Beñat IRASTORZA, Pierre TETEVIDE, Mme Isabelle RAGOZIN, Mrs Martin TELLECHEA, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, , Beñat EXPOSITO, Léon MARIN, Melle Valérie ANDIAZABAL, M. Jean TELLECHEA, Mmes Danièle DUFAU, Elisabeth PERY, Marie-Josée GOYA, Isabelle LE BARS-FAURISSON, M. Renaud LASSALLE, Mme Isabelle ECHEVERRIA, M. Philippe ARAMENDI, Mme Annette ARAMBURU, M. Dominique MELE, Mme Thérèse HALSOUET.

Pouvoirs :

Mme M.-Hélène GOYA à M. BERCETCHE
M. Michel LARRETTE à Mme RAGOZIN
M. Didier PICOT à M. Pascal MARTIN

Absent :

M. Beñat ELIZONDO.

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

OBJET : Vente Commune/M. DUPEROU Jacques

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en date du 30 juillet 2009, Monsieur DUPEROU Jacques avait saisi la Commune afin d'acquérir une partie de la route d'Elbarren située en « pas-de-porte » de sa maison « Ciobehere ».

Lors de sa réunion du 10 août 2009 la Commission des Biens Communaux a émis un avis favorable à cette vente et a décidé de fixer à 100 € TTC le prix de vente au m².

Vu la décision de la Commission des Biens Communaux,
Vu l'estimation du Service du Domaine,
Vu le plan provisoire établi par la SCP PINATEL-BIGOURDAN, Géomètres-Experts à 41 avenue d'Espagne à 64600 ANGLET estimant à 65 m² l'emprise de cette route dont Monsieur DUPEROU Jacques souhaite l'acquisition,
Vu la confirmation de Monsieur DUPEROU Jacques pour l'achat au prix de 100 € le m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le principe de vente d'une partie de la Route d'Elbarren, située en « pas-de-porte » de la maison Ciobehere, au profit de Monsieur DUPEROU Jacques pour une superficie de 65 m² au prix de 100 € le m² soit pour un montant de 6.500 €
- DONNE tous pouvoirs à Madame le Maire à effet de :
 - procéder à l'enquête publique prévue par décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 en ce qui concerne les chemins ruraux
 - signer et effectuer toutes formalités concernant cette affaire.

.../...

Suite délibération du 28 septembre 2009 : « Vente Commune/M. DUPEROU Jacques »

- RAPPELLE que tous les frais (géomètre et notaire) se rapportant à cette vente seront à la charge exclusive de Monsieur DUPEROU Jacques.

Votes pour : 28

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi
en Sous-Préfecture :
Visé le :
Publié ou notifié le :